

## Etude urbaine rue des Abeilles

L'Eurométropole de Strasbourg mène une étude urbaine au niveau de la rue des Abeilles et de ses abords dans la perspective d'une requalification globale afin d'améliorer le quotidien de ses habitants.

Cette étude est réalisée par un aménageur, la SPL Deux Rives, accompagné par le cabinet d'architectes RHB, le bureau d'étude Lollier et le cabinet LGM expertise.

Une première visite du site a eu lieu en juillet 2024 avec les habitants afin d'intégrer au maximum leurs souhaits. Les échanges avec les habitants se sont poursuivis lors d'ateliers autour des propositions de projet.



## L'opération Habiter Koenigshoffen

Le projet en cours pour la rue des Abeilles fait partie de l'opération **Habiter Koenigshoffen** qui accompagne les propriétaires privés dans la rénovation de leurs logements (rénovation énergétique, réhabilitation de l'habitat dégradé, adaptation à la perte d'autonomie). L'opération participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie du quartier.

Pour plus d'information, Urbanis vous conseille et vous accompagne gratuitement :

- au [03 69 61 48 51](tel:0369614851) tous les jours entre 9h30 et 12h30
- ou par mail à l'adresse [habiter.k@urbanis.fr](mailto:habiter.k@urbanis.fr)

## Prochain rendez-vous

Rendez-vous n°4 : Atelier de projet

- le 28 mai à 19:00, à la Maison des projets au 91 route des Romains

*En cas de modification, les horaires et dates des prochains ateliers seront mis à jour sur le site. Vous pouvez aussi nous contacter par mail.*

## Contacts

Retrouvez la démarche sur :  
<https://participer.strasbourg.eu/>

Contact : [pke@strasbourg.eu](mailto:pke@strasbourg.eu)



# QUEL PROJET POUR LA RUE DES ABEILLES ?

Etude urbaine - 3ème rendez-vous avec les habitants  
10 mars 2025



# Synthèse des échanges

## Circulation

Objectifs : Apaiser la rue, réduire la vitesse des véhicules, régler les problèmes stationnement, laisser l'accès aux garages des habitants.

«Est-ce possible de mettre en place une borne Sirac ?»

«Les bornes Sirac sont reliées à un système de vidéo-surveillance et permettent le passage des véhicules de secours. Elles ne sont pas faites pour ce genre de situation.»

«Est-ce que les propriétaires ne pourraient pas s'entendre pour gérer la rue de manière privée, voire fermer cette rue ?»

Cette option ne permet pas d'assurer l'intérêt public. Elle semble peu viable dans le temps (changement de propriétaires, entente financière à trouver, moins de passage des services de la collectivité, gestion de la sécurité). Une fermeture et une privatisation de la rue des Abeilles ne sont souhaitées par la collectivité.»

- Légende**
- Proposition d'un.e habitant.e
  - Proposition partagée par plusieurs habitants
  - Proposition de la collectivité

«On pourrait imaginer un sens unique depuis la rue des petites fermes vers la route des Romains. Mais comment s'assurer que les voitures ne prennent pas le contre-sens ou ne stationnent pas ?»

«C'est une option à priori faisable et à approfondir.»

«Est-ce possible de mettre la rue impasse, avec un accès depuis la rue des petites fermes ? Ou de mettre une borne au milieu de la rue ?»

Ces options comportent des contraintes importantes, il faut voir si elles sont possibles avec les services techniques et pompiers. Il n'y a pas de place rue des Abeilles pour une aire de retournement. Il faudrait une aire de collecte des déchets en début de rue. Ou une borne amovible que les services et secours enlèvent et remettent après leur passage. Il faut vérifier que les habitants peuvent toujours se garer chez eux et repartir...»



## Végétalisation

«On souhaite que la rue puisse être végétalisée : le long de la rue, sur des parcelles en attente voire même devant les maisons si possible.»

«La végétalisation pourrait aussi permettre de réduire la largeur de la voirie et la vitesse. Et faire filtre entre les espaces publics et les espaces privés.»

«Ce serait intéressant de créer une continuité verte avec le futur parc de la porte de Romains et une continuité cyclable.»

## Revêtement et réseaux

«Il faudrait refaire le revêtement de la rue (nids de poule, revêtement actuel dégradé). Est-ce qu'on pourrait enterrer les réseaux électriques ? Et résoudre le problème de stagnation d'eau de pluie ?»

«En cas de reprise globale de la rue des Abeilles, on pourrait intégrer au projet l'enfouissement des réseaux et la reprise du niveau pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau de pluie.»

## Mobilier Urbain

«Il est plus facile pour les habitants que la collecte soit réalisée dans la rue devant chez eux. (Personnes âgées)»

«On pourrait envisager du mobilier pour s'asseoir mais pas des bancs : par exemple des plots carrés en béton comme ceux en entrée de quartier.»

## Statut privé - public de la rue

Aujourd'hui la rue est utilisée par les habitants du quartier : piétons, cyclistes, véhicules. Elle est constituée de parcelles appartenant soit à la collectivité, soit à différents propriétaires privés.

En atelier, les participants ont échangé sur les différences en terme de projet possible et de gestion, entre l'état actuel et ou une rue publique.

### Etat actuel : rue constituée de parcelles privées :

- La gestion et le nettoyage de la rue sont à la charge des propriétaires qui doivent se mettre d'accord et l'organiser, sur le long terme (en cas de changement de propriétaires).
- Les frais de réparation et d'entretien de la rue sont à la charge des propriétaires. Est-ce qu'en cas d'accident sur leur parcelle de rue les propriétaires peuvent être tenus responsables ?
- Chaque propriétaire paye des impôts fonciers sur sa parcelle de rue.
- La gestion de la sécurité est à la charge des propriétaires qui doivent se mettre d'accord

### Projection : rue publique :

- En cas d'acquisition du foncier de l'ensemble de la rue par la collectivité
- La gestion, la sécurité, et l'entretien de la rue et de ses abords est à la charge et de la responsabilité de la collectivité.
  - La collectivité peut mener dans cette rue un projet de réaménagement selon les points discutés en début de réunion (revêtement, végétalisation, réseaux,...)

## Stationnement

Les logements rue des Abeilles ont des places de stationnement sur leur propriété (garages ou cours).

«Il faudrait des places pour les véhicules médicaux et pour les visiteurs.»

«Il faut gérer la zone de stationnement non réglementée face au 9 rue des petites fermes : mécanique sauvage, déchets...»

«Plus de places de stationnement de véhicules dans la rue implique plus d'aller et venir. On pourrait étudier la création de places aux abords de la rue, côté rue des petites fermes, pour réduire le trafic rue des Abeilles.»